

[Texte]

qualité de certains membres que nous sommes ici, aujourd'hui?

M. Saulnier: Je dirais, quant à la Compagnie des jeunes Canadiens qu'au départ, il y a une conception qui m'apparaît inacceptable: le geste d'un gouvernement de subventionner des activités qui sont dirigées nettement contre d'autres gouvernements dans le même pays, je pense que cela ne s'est vu nulle part dans l'histoire!

M. De Bané: C'est pas l'idée de la Loi.

M. Saulnier: Ce n'est peut-être pas l'idée, mais c'est le résultat.

M. Roy (Laval): Voulez-vous dire par là que c'est à cause de la qualité de certains membres que l'on a les résultats que nous connaissons?

M. Saulnier: Je ne pourrais pas juger, je ne les connais pas. C'est la fonction du Comité.

Un voix: La Loi parle de collaboration avec les gouvernements municipaux et ils ont fait de la confrontation.

M. Saulnier: La collaboration, c'est inexistant je n'en ai jamais vu.

M. Roy (Laval): Vous avez procédé à une enquête qui a sûrement impressionné tous les membres du Comité. Ce qui m'a bien surpris, c'est que vous n'avez jamais cru bon de demander la liste des membres de la Compagnie des jeunes Canadiens.

M. Côté a mentionné tantôt qu'aucun volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens n'a été arrêté. Je pense que si on dit...

M. Côté: Un instant.

On a point of order, Mr. Chairman, it is being said that I have stated that no volunteer of the CYC has ever been arrested. I never said that.

M. Roy (Laval): Parmi ceux qui ont été arrêtés, y avait-il des volontaires de la Compagnie des jeunes Canadiens?

M. Côté: Quelles arrestations, où et quand?

M. Roy (Laval): Depuis le 7 octobre.

M. Côté: Je n'ai évidemment pas tous les dossiers d'arrestations de la police de Montréal. J'ai dit qu'en regard des événements du 7 octobre, «à date» il n'y a pas eu d'accusations portées contre un volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens.

[Interprétation]

ity of some members perhaps explained why we are now sitting around this table?

Mr. Saulnier: I would say, insofar as the CYC is concerned that, at the outset, there is a concept behind it which is unacceptable to me, namely that one government should subsidize activities which are clearly directed against other levels of government within the same country. I think this has never been seen in history before!

Mr. De Bané: This is not the spirit of the Act.

Mr. Saulnier: Perhaps it is not the spirit, but we can see the result.

Mr. Roy (Laval): Do you mean by that that it is due to the quality of certain members of the CYC that we have there results?

Mr. Saulnier: Oh, I could not say; I would not know. That is the job of the Committee.

An hon. Member: The Act talks about cooperation with municipal governments, but we had confrontation.

Mr. Saulnier: We never got any cooperation.

Mr. Roy (Laval): You have made an inquiry which certainly impressed all the members of the Committee. You never thought it wise, apparently, to ask for a list of members of the Company of Young Canadians.

A minute ago, Mr. Côté mentioned that there was no volunteer of the Company of Young Canadians who was arrested. I think...

Mr. Côté: Oh, just a minute there.

Monsieur le président, on a dit que j'avais déclaré qu'aucun volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens n'avait jamais été arrêté. Je n'ai jamais fait une telle affirmation.

Mr. Roy (Laval): Amongst the arrested people were there volunteers of the Company of Young Canadians?

Mr. Côté: What arrests, where, and when?

Mr. Roy (Laval): Since October 7.

Mr. Côté: I do not have all the files on arrests by the Montreal police. I said that, in regard to the events of October 7, "to date" there had been no charge laid against a volunteer of the Company of Young Canadians.